



COLOMBES CLICHY COLLECTIVITÉS

# COMMISSION DES MENUS

## Crèches - Ville de Colombes

### Étaient présents :

Madame LE FOLL	Directrice Adjointe à la famille
Madame PAIC	Directrice de la crèche les Passereaux
Madame FAURE-GEORS	Directrice de la crèche les Hirondelles
Madame FAYED	Responsable pôle Qualité, Clients, Nutrition et Hygiène
Madame MORTIER	Diététicienne-nutritionniste
Madame YEUBE	Diététicienne

**Lieu/Heure :** SIVU CoCli.Co le 11 Septembre 2023

### Ordre du jour :

- I. Retour sur les précédents menus
- II. Validation des menus d'octobre et novembre
- III. Conclusion

### I. Retour sur les précédents menus

- Le sandwich « Sodebo » proposé au menu le vendredi 28 juillet n'a pas été apprécié par les enfants.
- La salade de riz du 30 Août n'a pas été consommé car le riz n'était pas cuit. Madame Fayed explique qu'un rappel a été immédiatement réalisé aux équipes de goûter systématiquement les préparations.
- Il a été convenu que le pain de campagne BIO tranché sera proposé à raison de deux fois par mois.
- Les haricots verts du 4 Septembre étaient trop salés.
- Il a été évoqué la livraison en quantité supérieure de fromage râpé. Madame Fayed explique que cela est dû à la durée de vie après ouverture du fromage, notamment quand celui-ci est proposé le lundi.
- En raison de la diversification alimentaire, il a été demandé d'introduire les purées de choux, brocolis et de petits pois à partir de janvier 2024. Il est de même pour la viande d'agneau.

## **II. Validation des menus d'octobre et novembre**

### Octobre :

- 10/10 : Ajout de la sauce fromage blanc dans l'entrée,
- 11/10 : Ajout de la piperade pour accompagner le blé,
- 12/10 : Remplacement du riz par de la purée de patate douce pour le menu à thème « Roi lion »,
- 24/10 : Remplacement de l'omelette (moyens-grands) et du jambon (bébés) par du rôti de porc/dinde,
- 31/10 : Menu Halloween : la crêpe demi-lune n'est pas souhaitée, un fruit cru proposé en substitut.

### Novembre :

Il a été demandé de positionner les soupes sur différents jours de la semaine afin de faire profiter l'ensemble des enfants.

- 6/11 : La pâtisserie du mois sera le moelleux au chocolat,
- 07/11 : La soupe sera positionnée ce mardi 7 novembre en remplacement de la salade d'endive,
- 14/11 : Remplacement de la salade cœur palmier par du fond d'artichaut, moins filandreux et plus facile à mastiquer,
- 25/11 : L'association pâtes/épinard n'est pas approuvée par les représentantes des crèches, remplacement par des raviolis ricotta épinard,
- 30/11 : Il a été demandé la possibilité d'avoir des pâtes colorées pour le gratin de tortis aux légumes.

## **III. Conclusion :**

Les produits contenant les allergènes soja et arachide sont à proscrire dans les menus.

Madame PAIC et madame FAURE-GEORS nous signale avoir rencontrées des problématiques de livraison d'eau lorsqu'il s'agissait de demande exceptionnelle.

La prochaine commission de menu aura lieu au cours du mois de Novembre.